

## VILLE DE PONT-DE-CLAIX

### DECISION DU MAIRE n° 041 / 2020

Service : Marchés  
Tel : 04.76.29.86.73  
ref. : URB1813

**OBJET : Avenant n°1 en plus et moins-value  
Marché d'Aménagement des espaces publics Iles de Mars / Olympiades  
Lot n°1 de terrassement, voiries et réseaux divers  
Lot n°2 d'éclairage public  
Lot n°3 de bétons  
Lot n°4 d'espaces verts et de mobiliers**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°037/2020 du 17 juin 2020 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT le marché d'Aménagement des espaces publics des Iles de Mars / Olympiades

Le lot n°1 de terrassement, voiries et réseaux divers, conclu avec l'entreprise Eiffage Route Centre Est, pour un montant initial de 1 195 438,96 € HT

Et la nécessité de conclure un avenant en plus-value de 4 464,90 € HT, correspondant à :

- la modification du plateau carrefour rue Stendhal / Vaussenat pour ne pas bloquer le chantier, pour un montant de 4 936,50 € HT
- l'abattage d'un pin noir, payé par la ville et à affecter au titulaire du lot en moins-value pour un montant de - 471,60 € HT, celui-ci étant responsable des désordres causés à l'arbre, ayant rendu nécessaire son abattage

Le lot n°2 d'éclairage public, conclu avec l'entreprise Serpollet Dauphiné, pour un montant initial de 293 808,18 € HT.

Et la nécessité de conclure un avenant en plus-value de 29 996,53 € HT, correspondant à :

- une modification de l'éclairage suite au projet de rénovation thermique mené par la SDH, pour un montant de 16 402,96 € HT
- l'ajout d'une borne d'énergie à la demande du maître d'ouvrage pour un montant de 8 594,15 € HT

Le lot n°3 de bétons, conclu avec l'entreprise Laquet, pour un montant initial de 649 800,04 € HT

Et la nécessité de conclure un avenant en plus-value de 42 979,95 € HT

- à l'ajout d'une placette et de murs courbes, suite à à l'aboutissement en place de l'aire récréative, pour un montant de 27 169,95 € HT
- à la dépose et repose d'un nouveau pare ballon au city stade pour un montant de 4 200 € HT
- au débroussaillage de la haie du collège pour la réalisation du mur de clôture, pour un montant de 6 850 € HT
- à la découpe des murs des locaux de présentation des ordures ménagères, finalement trop hauts, pour un montant de 4 760 € HT

Le lot n°4 d'espaces verts et de mobiliers, conclu avec l'entreprise ID Verte, pour un montant initial de 474 084,62 € HT

Et la nécessité de conclure un avenant en plus-value de 24 577 € HT, correspondant :

- au maintien d'une voie technique pour accéder aux réseaux suite au problème de curage des réseaux à l'arrière de la barre SDH, pour un montant de 14 285 € HT
- à la modification des types de plantation au vue des difficultés d'engazonnement de la butte supportant le toboggan de l'aire de jeux, pour un montant de 5 728 € HT
- à la modification du type de corbeille de propreté pour un montant de 4 564 € HT

## DECIDE

### **ARTICLE 1 :**

- De signer un avenant en plus-value avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Ets Isardrôme – 8, rue Diderot – BP 237 – 38400 Saint Martin d'Hères, titulaire du marché.

Avec une plus-value de 4 464,90 € HT, cela porte le montant du marché de 1 195 438,96 € HT à 1 199 903,86 € HT, soit une augmentation de 0,37 %.

- De signer un avenant en plus-value avec l'entreprise SERPOLLET DAUPHINE, 10-12, rue Jean-Pierre Timbaud – 38600 FONTAINE, titulaire du marché.

Avec une plus-value de 24 997,11 € HT, cela porte le montant du marché de 293 808,18 € HT à 318 805,29 € HT, soit une augmentation de 8,50 %.

- De signer un avenant en plus-value avec l'entreprise LAQUET, 643 route de Beaurepaire – 26210 LAPEYROUSE MORNAY, titulaire du marché.

Avec une plus-value de 42 979,95 HT, cela porte le montant du marché de 649 863,64 € HT à 692 843,59 € HT, soit une augmentation de 6,61 %.

- De signer un avenant en plus-value avec l'entreprise ID VERDE, 15, rue Irène Joliot-Curie – 38320 EYBENS, titulaire du marché.

Avec une plus-value de 24 577 € HT, cela porte le montant du marché de 474 084,62€ HT à 498 661,62 € HT, soit une augmentation de 5,18 %.

Ces dépenses sont inscrites au budget 2020

### **ARTICLE 2 :**

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

#### **Acte rendu exécutoire par :**

- dépôt en Préfecture le 30 juillet 2020
- publication le 30 juillet 2020
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 24 juillet 2020

Pour le Maire et par délégation,  
Le 1er Maire Adjoint,  
Sam TOSCANO





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX**

**Utilisateur : TSIGRIS Gaelle**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte:	DEC_2020_041
Date de la décision:	2020-07-24 00:00:00+02
Objet:	Avenant n°1 en plus et moins value - Marché d'aménagement des espaces publics Iles de Mars / Olympiades (plusieurs lots)
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique:	038-213803174-20200724-DEC_2020_041-CC
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
038-213803174-20200724-DEC_2020_041-CC-1-1_0.xml	text/xml	991
nom de original:		
DEC_2020_041marches.pdf	application/pdf	124935
nom de métier:		
99_DC-038-213803174-20200724-DEC_2020_041-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	124935

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 juillet 2020 à 14h12min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juillet 2020 à 14h12min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juillet 2020 à 14h12min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 juillet 2020 à 14h13min11s	Reçu par le MI le 2020-07-30